

28 OCTOBRE 2025

Dominique Poiroux est nommé président du Conseil d'administration de l'INPI

Par arrêté du Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique, en date du 23 octobre 2025, Dominique Poiroux est nommé président du Conseil d'administration de l'INPI, dont la direction générale est assurée par Pascal Faure. Il succède à Sylvie Guinard, qui a exercé ces fonctions pendant deux mandats non renouvelables.

Dominique Poiroux est président et fondateur de Healthynvest et partenaire stratégique au sein de plusieurs fonds de capital-investissement dans le domaine de la nutrition-santé. Son parcours de carrière, public-privé et tourné vers l'innovation, a été dicté par une constante ambition d'améliorer la santé humaine et la protection de la planète. Il a ainsi occupé de nombreuses fonctions de direction au sein du groupe Danone, entreprise française très innovante de dimension internationale, en recherche et innovation, et a présidé Nutricia, sa division mondiale de nutrition médicale.

Précédemment, il avait exercé diverses responsabilités au sein de l'administration française, au sein des ministères de l'industrie, puis de l'économie et, enfin, de la recherche, notamment comme directeur du cabinet du ministre de la recherche.

En parallèle de ses activités professionnelles, Dominique Poiroux est très impliqué dans l'enseignement supérieur. Il préside la Fondation Mines-Télécom (IMT) ainsi que le conseil d'école de Mines Saint-Etienne.

Dominique Poiroux est ingénieur du corps des mines et diplômé de l'École polytechnique.

« Je suis très heureux de venir épauler la croissance de l'INPI, au bénéfice de tous les innovateurs et entreprises de France », a déclaré Dominique Poiroux.

« Dominique Poiroux a fait l'essentiel de sa carrière dans l'innovation en France et à l'étranger, sujet au cœur de l'activité de l'INPI. Son parcours l'a conduit à occuper d'importantes responsabilités tant dans la sphère publique que dans l'industrie. Il est aujourd'hui très impliqué dans la gouvernance d'organismes d'enseignement supérieur et de recherche et il accompagne de nombreuses start-up dans leurs recherches d'investissements. Son expérience riche et son enthousiasme seront sans aucun doute des atouts pour accompagner les évolutions de l'Institut. Nous nous réjouissons de l'accueillir à la présidence du Conseil d'administration de l'INPI », s'est félicité Pascal Faure, Directeur général de l'INPI.

Par ailleurs, ont également été reconduits ou nommés :

- en qualité de représentant des praticiens de la propriété industrielle en entreprise : M. Denis Boulard, Directeur de la propriété industrielle et juridique à la division recherche et innovation de L'Oréal ;

- en qualité de représentants des milieux industriels intéressés à la protection de la propriété industrielle :

- Mme Géraldine Guéry Jacques, Vice-présidente du Conseil d'administration de l'INPI, Directrice de la propriété industrielle brevets du groupe SEB ;
- Mme Valérie Creusot Rivière, Directrice générale du groupe Yzico ;
- M. Bernard Reybier, Président du groupe Fermob.

En savoir plus sur la gouvernance de l'INPI : <https://www.inpi.fr/découvrir-inpi/notre-organisation/gouvernance>

À PROPOS DE L'INPI

L'Institut national de la propriété industrielle (INPI) est un acteur majeur de l'innovation, de l'entrepreneuriat et de la création en France. Il délivre les titres de propriété industrielle (brevets, marques, dessins et modèles), assure l'homologation des indications géographiques artisanales et industrielles. L'INPI agit également en faveur du développement économique par ses actions de sensibilisation et de formation grâce à son réseau national et à ses représentations internationales.

L'INPI est l'opérateur du Guichet unique pour les formalités d'entreprises (immatriculations, modifications, cessations, dépôts de comptes) et du Registre national des entreprises. Il assure la diffusion des données sur les entreprises et la propriété industrielle.

L'INPI participe activement à l'élaboration du droit dans les domaines de la propriété intellectuelle, de la lutte contre la contrefaçon, du soutien à l'innovation et à la compétitivité des entreprises, en France et à l'international. A ce titre, l'INPI représente la France dans les instances internationales.

inpi.fr – data.inpi.fr

Contact presse : presse@inpi.fr